



PRÉFET DU FINISTÈRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE PLOUGASNOU, SAINT-JEAN-DU-DOIGT ET LANMEUR

Restauration du ruisseau de Pontplaincoat

Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix

Par arrêté préfectoral du 11 octobre 2017, une enquête publique relative au projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du lundi 6 novembre 2017 au vendredi 8 décembre 2017 dans les communes de Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt et Lanmeur.

Au terme de la procédure, le préfet du Finistère est l'autorité compétente pour autoriser et déclarer d'intérêt général cette opération.

Le commissaire enquêteur est M. Patrice ROUAT, officier supérieur de la Marine nationale en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête est consultable sur :

- Internet à l'adresse suivante : <http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. Le public pourra formuler ses observations et propositions par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : contact@plougasnou.fr. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné ;
- support papier, à la mairie de Plougasnou, siège de l'enquête, et en mairies de Saint-Jean-du-Doigt et Lanmeur. Les personnes intéressées pourront, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, consigner leurs observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, et déposé dans chacune des mairies.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Plougasnou – 14, rue François Charles – 29630 PLOUGASNOU, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tient à disposition du public les jours et heures ci-après :

Mairie de Plougasnou :

- lundi 6 novembre 2017 de 09h00 à 12h00
- samedi 18 novembre 2017 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 8 décembre 2017 de 14h00 à 17h00

Mairie de Saint-Jean-du-Doigt :

- mardi 14 novembre 2017 de 09h00 à 12h00

Mairie de Lanmeur :

- jeudi 23 novembre 2017 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairies de Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt et Lanmeur, à la préfecture du Finistère et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées au maître d'ouvrage :

Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix – M. Sébastien LE GOFF, technicien rivière – Place O. Krébel – CS 60999 – 29679 MORLAIX CEDEX – 02.98.15.15.15 – riviere@syndicat-tregor.fr